

Changement d'alliance en Wallonie, à Bruxelles et en Fédération Wallonie-Bruxelles :

faire du neuf avec du vieux ?

**RÉFORMONS LA FONCTION POLITIQUE EN PROFONDEUR
REPLAÇONS LES CITOYEN-NE-S AU COEUR D'UNE DÉMOCRATIE VIVIFIÉE !**

Conférence de presse du Mouvement DEMAIN

(Charleroi, 7 juillet 2017)

Né de la rencontre entre le Mouvement de Gauche et le Mouvement VEGA (VERts et de GAuche), le Mouvement DEMAIN souhaite qu'à l'occasion du changement d'alliance en cours au niveau francophone, la demande citoyenne persistante d'une réforme systémique et radicale de la fonction politique soit enfin entendue.

La démocratie doit cesser d'être l'Arlésienne de la vie politique belge, un principe auquel tous les acteurs politiques disent adhérer, mais qu'ils utilisent comme un vernis légitimant la dérive suicidaire d'un modèle économique capitaliste à bout de souffle. La démocratie doit devenir l'essence même de la politique dont notre société a besoin.

Parmi plusieurs propositions visant à **VIVIFIER LA DÉMOCRATIE**, le Mouvement DEMAIN en met trois, prioritaires, en évidence.

1) Une consultation populaire sur le programme de la nouvelle majorité qui émergerait des tractations en cours depuis quelques semaines - et donc l'adoption urgente du projet de décret spécial sur lequel les partis wallons proclament leur consensus... depuis un an !

2) La limitation du cumul des mandats dans le temps : 2 mandats successifs maximum, de quelque nature qu'ils soient, puis retour à la vie de citoyen électeur. Finies les carrières qui font de trop d'élus de cyniques apparatchiks et du monde politique, une nomenklatura imperméable aux idées nouvelles.

3) L'organisation d'un large processus de débats, conclu par des consultations populaires décentralisées, sur les besoins authentiques du peuple. La seule manière de dépasser un capitalisme qui, au mépris de l'intérêt général, détourne les institutions politiques au service des besoins des entreprises et de leurs actionnaires.

1. Le constat du Mouvement DEMAIN

Depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, les citoyen-ne-s de Belgique n'ont cessé de devenir de plus en plus éduqués, critiques et conscients.

- 1944 : naissance de la Sécurité sociale.
- 1960 : grève quasi insurrectionnelle de 5 semaines en plein hiver, reposant fondamentalement les questions sociale et économique.
- Années '70 : après Mai 68, montée en puissance de la critique du productivisme et de l'aliénation qu'il entraîne. Exigence collective d'émancipation et de reprise de contrôle de chacun(e) sur sa vie et son environnement. Contestation du conservatisme et de l'autoritarisme.
- 23 octobre 1983 : 300 000 personnes à Bruxelles contre la course aux armements nucléaires. Quelques jours plus tard, au moment où le Parlement valide la décision gouvernementale d'accueillir des missiles nucléaires états-uniens à Florennes... ceux-ci sont déjà en vol vers notre pays.
- Années '90 : Marche blanche du 20 octobre 1996 à Bruxelles. 300 000 personnes interpellent les responsables politiques, policiers et judiciaires sur leur culture anti-citoyenne de l'action publique. Quelques jours plus tôt, les ouvriers de VW-Forest étaient sortis spontanément de leur usine et avaient marché sur le palais de justice de Bruxelles, les pompiers liégeois avaient "décrassé" celui de Liège à la lance à incendie... Quelques semaines plus tard, le 2 février 1997, retour de solidarité des parents des enfants assassinées lors de la Marche multicolore pour l'emploi, à Clabecq...
- Depuis 10 ans : développement d'un courant de transition qui pense et concrétise sur le terrain des alternatives au capitalisme, hors du champ politique ou syndical classique ; mobilisations transnationales d'un nouveau type, dans le prolongement de l'altermondialisme (contre le TTIP, le CETA et le libre-échange, contre l'extractivisme...). En parallèle, émergence de mouvements politiques d'un nouveau genre : Front de gauche puis France insoumise, Podemos en Espagne... Retour du citoyen et du peuple face à des élites auto-proclamées cultivant l'entre-soi et la fuite en avant pour la protection de leurs propres intérêts (contre l'intérêt général humain, qui ne peut-être que celui, socio-économique et écologique, du plus grand nombre à l'échelle planétaire).

L'Histoire dont notre société est le produit est jalonnée de vagues d'aspirations citoyennes puissantes. La plupart ont été réprimées plus ou moins violemment par la mise hors-jeu du peuple, réputé incapable de construire un avenir choisi plutôt que subi.

Notre régime parlementaire s'est transformé en système de représentation incomplet et laborieux. Les inerties et opacités sont telles en son sein qu'il faut des années pour qu'une idée géniale soit prise en considération, votée et mise en oeuvre. Le parlementarisme dit "rationalisé" a caporalisé l'élu-e et stimulé la montée en puissance du pouvoir exécutif par rapport au pouvoir législatif. Aujourd'hui, on en est arrivé aux antipodes de ce que les pères de la démocratie moderne avaient conçu : non plus des parlements qui contrôlent les gouvernements, mais des gouvernements qui disciplinent les parlements !

Le système proportionnel a l'avantage de garantir une bonne représentativité des assemblées élues. Mais il peut déboucher sur la formation de coalitions gouvernementales qui, sous couvert de compromis, neutralisent l'impulsion donnée par une majorité des électeurs, voire en prennent le contre-pied (phénomène de "coalition des perdants").

En Belgique comme dans la plupart des pays européens, si la fonction politique n'est pas réformée en profondeur, la démocratie pourrait devenir l'alibi formel d'un système qui court à sa (notre) perte. La démocratie devrait au contraire être l'antidote au discrédit de la fonction politique. Mais son rejet pourrait achever d'abattre l'idée d'Etat arbitre de l'intérêt général et protecteur du faible contre le fort.

La montée des droites extrêmes et de l'extrême-droite est le résultat de cette succession de rendez-vous manqués. Elle ne sera pas enrayée par les scandales des derniers mois (Kazakhgate, Publifin, Samusocial...), touchant des mandataires du MR ou du PS.

La « crise » ouverte par le CDH au sud du pays sera-t-elle l'occasion, pour les partis installés, de faire un peu plus de la même chose – négocier des participations gouvernementales sans perspectives contre des moignons de réformes, en renonçant à supprimer les causes du mal qui ronge la crédibilité du politique ; en d'autres termes, changer la place des pions sur le jeu en maintenant les règles du jeu - ou en ne les modifiant qu'à la marge, laissant intactes les plus toxiques ?

Plusieurs signes l'annoncent malheureusement, en particulier

- le comportement paradoxal du CDH, qui quitte le PS pour, apparemment, sceller une nouvelle alliance avec le parti dont d'éminents membres wallons (M. KUBLA, ancien ministre wallon) et bruxellois (M. DE DECKER, ancien président du Sénat) sont à la base du "Kazakhgate" ;
- le raidissement récent du PS, du CDH et du MR notamment sur la question du décumul ;
- la relative fadeur des propositions de DEFI et d'ECOLO : bien qu'intéressantes, elles ne situent la démocratie que comme un habillage légitimant tant bien que mal la fuite en avant néolibérale, productiviste et anti-citoyenne des familles politiques dominantes, en Belgique comme en Europe.

Voilà plus de 25 ans que tous les partis du sud du pays représentés aujourd'hui aux parlements fédéral, wallon, bruxellois et francophone promettent le renouveau démocratique !

Depuis le Dimanche noir de novembre 1991 – élection qui a vu la percée, avec près de 500 000 voix, du Vlaams Blok, d'Agir et du FN – jusqu'aux déclarations d'intentions actuelles, en passant par la Commission pour le renouveau politique instaurée par la majorité MR-PS-Ecolo en 1999-2003 au Parlement fédéral, tous ont négocié des accords de coalition et pris part à des gouvernements à tous les niveaux. Tous ont donc eu de multiples occasions de réformer les pratiques au sein des institutions politiques et/ou en leur sein depuis lors. Aucun ne l'a fait sérieusement...

Les scandales à répétition des uns, le choix de beaucoup de ne pas voir ni entendre, les dérives ou renoncements des autres démontrent dramatiquement une chose : la discrète préservation ou conquête de privilèges l'a toujours emporté, au prix du maintien de dysfonctionnements structurels graves.

L'indignation croissante des citoyen-ne-s à l'égard des partis installés est donc légitime. Ces partis ne peuvent à la fois s'en plaindre et ne rien décider de significatif pour ramener les citoyen-ne-s de la périphérie au centre des processus démocratiques. Il ne suffit pas de demander pudiquement à l'un ou l'autre de faire "un pas de

côté". Il est juste normal que des comportements individuels moralement répréhensibles soient sanctionnés. Mais il est plus crucial encore que le système qui les a laissés se développer et a favorisé leur prolifération soit structurellement modifié.

2. La réponse du mouvement DEMAIN

Le Mouvement DEMAIN est né de la rencontre entre le Mouvement de gauche et le Mouvement VEGA. A côté du socialisme (abandonné par les sociaux-démocrates) et d'une écologie résolument post-capitaliste et post-croissance, le pilier central du projet de société de DEMAIN est la **démocratie**,

- située comme un point sur l'horizon, un idéal inaccessible mais que l'on se doit de toujours poursuivre ; et
- organisée comme un processus dynamique ascendant, grâce à l'amplification la plus directe possible des multiples énergies citoyennes déjà à l'oeuvre dans la société.

Face aux urgences d'une planète avec laquelle il n'y aura pas de négociation possible, **nous ne voulons**

- **ni d'un despotisme écologiste éclairé, ni d'un capitalisme vert** (foi dans la compétitivité "verte" et les nouveaux marchés "verts" à conquérir grâce à des investissements "verts", comme si des investisseurs "verts" animés des meilleures intentions "vertes" allaient devenir moins prédateurs de dividendes "verts" que les actionnaires classiques d'aujourd'hui) ;
- **ni d'une démarche purement travailliste qui limite l'horizon citoyen des possibles à l'amélioration du pouvoir d'achat, ni d'une social-démocratie convertie au libéralisme.**

Pour le Mouvement DEMAIN, il faut « civiliser la politique », c'est-à-dire donner vraiment le pouvoir aux citoyens en repartant de leurs besoins et aspirations. C'est urgent, compte tenu du défi majeur que représentent le discrédit du politique, la course aveugle du capitalisme productiviste et croissanciste et l'horizon climatique de plus en plus menaçant.

Nous voulons VIVIFIER LA DÉMOCRATIE, ce qui passe par une action qui remette les citoyen-ne-s au coeur de l'action politique, à la fois au plan européen, au plan belge et aux plans wallon, bruxellois et de la fédération Wallonie-Bruxelles.

3 propositions que DEMAIN souhaite aujourd'hui mettre prioritairement en débat seront présentées ci-après. Ensuite, seront développées des propositions complémentaires – pour l'Europe d'abord, pour la Belgique ensuite.

3. Les trois propositions prioritaires du Mouvement DEMAIN

3.1. Une consultation populaire sur le programme des nouvelles majorités

DEMAIN souhaite une consultation populaire sur le programme de la nouvelle majorité qui émergerait des tractations en cours depuis quelques semaines - et donc l'adoption urgente du projet de décret spécial sur lequel les partis wallons proclament leur consensus... depuis un an !

Dans sa déclaration de politique régionale 2014-2019, le Gouvernement wallon s'est engagé à améliorer la dynamique démocratique en Wallonie ⁽¹⁾.

Pour renforcer le rôle du Parlement et une participation plus active des citoyens à la vie publique, il a été prévu d'adopter un décret spécial relatif à la consultation populaire régionale ⁽²⁾.

Un compromis largement majoritaire (69 élus sur 75) est intervenu au sein de la « commission du renouveau démocratique » sur cette proposition qui met en œuvre l'article 39bis de la Constitution ⁽³⁾.

Moyennant les corrections, clarifications et adaptations sollicitées par le Conseil d'Etat ⁽⁴⁾, le processus législatif devait être consacré par un vote et le décret, entrer en vigueur en 2017.

Or, il n'en est rien, et compte tenu du cirque institutionnel que nous vivons depuis le 19 juin dernier, ce n'est pas gagné ! La « *gouvernance* » devient le maître-mot de tous les protagonistes, PS en ce compris, mais entre-

⁽¹⁾ "Oser, Innover, Rassembler", Déclaration de politique régionale 2014-2019, Titre XIV - "Gouvernance", pp. 93 et 94, http://www.wallonie.be/sites/wallonie/files/publications/dpr_2014-2019.pdf.

⁽²⁾ La consultation populaire wallonne : des effets d'annonce depuis plus d'un an. **25/2/2016** : "Accord 'imminent' sur l'instauration de la consultation populaire en Wallonie" (RTBF) (https://www.rtb.be/info/belgique/detail_accord-imminent-entre-ps-mr-et-cdh-sur-la-consultation-populaire-en-wallonie?id=9223917) ; **3/3/2016** : "Annoncée pour 2017, la consultation populaire wallonne comportera plusieurs garde-fous" (Le Vif) (<http://www.levif.be/actualite/belgique/annoncee-pour-2017-la-consultation-populaire-wallonne-comportera-plusieurs-garde-fous/article-normal-474241.html>) ; **4/3/2016** : "Consultation populaire en Wallonie : les clés pour comprendre" (Stéphane TASSIN, LLB) (<http://www.lalibre.be/actu/politique-belge/consultation-populaire-en-wallonie-les-cles-pour-comprendre-56d8814b3570e6ca6b088b8f>) ; **19/7/2016** : "La consultation populaire régionale bientôt possible en Wallonie" (Rudy HERMANS, RTBF) (https://www.rtb.be/info/belgique/detail_la-consultation-populaire-regionale-bientot-possible-en-wallonie?id=9357509) ; **19/7/2016** : "La consultation populaire prend forme en Wallonie" (Eric DEFFET, Le Soir) (<http://plus.lesoir.be/51266/article/2016-07-20/la-consultation-populaire-prend-forme-en-wallonie>).

⁽³⁾ Art. 39bis de la Constitution belge : "A l'exclusion des matières relatives aux finances ou au budget ou des matières qui sont réglées à une majorité des deux tiers des suffrages exprimés, les matières exclusivement attribuées aux organes régionaux peuvent faire l'objet d'une consultation populaire dans la région concernée.

La règle visée à l'article 134 [NDLR : en d'autres mots : le décret wallon ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ou bien l'ordonnance bruxelloise, décrets et ordonnances étant à ces niveaux institutionnels l'équivalent de ce qu'est la loi au niveau fédéral] règle les modalités et l'organisation de la consultation populaire et est adoptée à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés, à la condition que la majorité des membres du Parlement concerné se trouve réunie. Une loi, adoptée à la majorité prévue à l'article 4, dernier alinéa, prévoit des conditions de majorité supplémentaires en ce qui concerne le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale."

⁽⁴⁾ Cf. http://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2014_2015/DECRET/42_2.pdf.

temps, les mesures qui devaient améliorer le statut des uns, mieux financer les autres, permettre une mobilité soucieuse de l'environnement, etc... sont reléguées au dernier plan, alors qu'elles intéressent au premier chef les citoyen-ne-s dans leurs vies quotidiennes.

La « *gouvernance* » ou mieux la gestion éthique, efficace et transparente de la chose publique n'est pas une fin en soi. C'est le pré-requis minimum et indispensable à l'exercice de la démocratie.

Les citoyen-ne-s ne sont pas dupes, ils refusent d'être encore les dindons de la farce, ils ne veulent plus être les otages d'élue-s qui calculent, trahissent, se compromettent... et oublient qu'ils sont d'abord leurs mandataires, c'est-à-dire leurs délégué-e-s.

Au-delà des grandes déclarations médiatiques, si ces partis veulent vraiment plus d'implication citoyenne, qu'ils le démontrent en votant "comme un seul Homme" le décret qui sur la consultation populaire en région wallonne - comme en région bruxelloise et en fédération Wallonie-Bruxelles – avec, nous l'espérons, des amendements révisant significativement à la baisse le nombre de signatures exigé pour qu'une consultation soit organisée (**le seuil de 60 000 signatures est beaucoup trop haut, un seuil de 10000 signatures ou moins traduirait une ouverture plus sincère du politique à la société civile**).

Une fois ces décrets et ordonnance adoptés, ils permettront aux Wallons et Bruxellois d'obtenir une première consultation populaire sur les nouvelles orientations qu'entendront prendre les coalitions à venir. Cela ouvrira un authentique débat de société, pluraliste, populaire, approfondi sur les projets de ces nouveaux gouvernements.

Si les gouvernements et majorités parlementaires qui ont façonné ces projets s'engagent à respecter scrupuleusement le résultat de ces consultations (c'est-à-dire à revoir leur copie si leurs projets ne sont pas validés par le peuple), le lien mandants-mandataires et donc leur légitimité, si essentiels en démocratie, en sortiront renforcés.

Au travail, Mesdames et Messieurs les élu-e-s démocrates !

PROMETTRE LA CONSULTATION POPULAIRE, C'ETAIT BIEN.

PASSER A L'ACTION LEGISLATIVE, CE SERAIT MIEUX.

METTRE CE NOUVEAU DECRET EN OEUVRE DES LA MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE MAJORITE, CE SERAIT COHERENT.

S'ENGAGER A RESPECTER LE VERDICT DES CITOYENS CONSULTES, CE SERAIT L'IDEAL !

LE MOUVEMENT DEMAIN SOUHAITE DONC QUE CE DECRET SOIT ADOPTE.

LE MOUVEMENT S'INVESTIRA DANS LA COLLECTE DE SIGNATURES POUR QU'UNE PREMIÈRE CONSULTATION POPULAIRE SOIT ORGANISÉE SUR LA DÉCLARATION DE POLITIQUE RÉGIONALE QUI RÉSUULTERA DE LA CONSTITUTION DE LA NOUVELLE MAJORITÉ.

ET DEMAIN MILITERA POUR QU'EN CAS DE DESAVEU PAR LES CITOYENS CONSULTES, LA NOUVELLE MAJORITE REVOIE SA COPIE.

3. 2. La limitation du cumul des mandats dans le temps : 2 mandats maximum, révocables

Si nous ne pouvons continuer à résoudre les problèmes des populations actuelles sur le dos des populations de demain, l'enjeu de la transmission, notamment entre générations politiques, constitue un enjeu de démocratie. Comment le politique peut-il rester le relais efficace des énergies citoyennes démocratiques qui apparaissent successivement sur diverses nouvelles thématiques ? Notre société souffre du grippage de ses mécanismes de transmission. L'énergie politique ne circule plus de façon assez fluide entre le peuple et ses institutions. Chaque institution, chaque décideur, chaque élu « court sur sa ligne, la tête dans le guidon ».

Dans « Démocratie, passions et frontières. Réinventer le politique et changer d'échelle », le philosophe Patrick VIVERET parle comme suit des « *personnes en situation de pouvoir* » :

« Si la société politique ne les protège pas par ses règles (par exemple par la limitation du cumul des mandats non seulement en nombre, mais dans le temps), trois dangers apparaissent :

- *celui de ne plus sélectionner que des individus qui « aiment le pouvoir » (qui aiment « ça », comme on dit), tentés d'utiliser leur fonction au bénéfice de leur volonté de puissance beaucoup plus que d'un ministère (service) public ;*
- *celui, à l'inverse, de voir des êtres non-violents et « relativement » vertueux devenir cyniques pour se protéger des effets psychiquement destructeurs sur eux-mêmes du mal, du malheur et de la violence (...)* ;
- *celui, fort rare mais spectaculairement illustré en France par le refus de Jacques Delors de se porter candidat à la Présidence de la République, de provoquer le renoncement des meilleurs. »* ⁽⁵⁾.

Pour le (la) candidat(e) aux élections, ce ne doit donc plus être « une carrière politique » qui s'ouvre à lui, mais simplement un moment de sa vie où d'autres vont peut-être lui confier la mission de servir l'intérêt général. Plus rien à voir avec l'occupation d'un siège auquel on reste collé(e) jusqu'à la pension, gérant un capital-pouvoir dans un arrondissement et « tirant » sur tout ceux qui pourraient le remettre en cause (par exemple des femmes, des jeunes, de nouveaux venus en politique, des personnes d'origine étrangère...). Le (la) mandataire doit cesser d'être un mandarin pour devenir un(e) authentique délégué(e), capable psychologiquement et intellectuellement de s'investir, le jour venu, dans la formation de son (sa) successeur(e), pour que l'expérience acquise lui soit transmise et enrichisse encore ce qu'il (elle) a de neuf à apporter dans les parlements où il (elle) sera élu(e).

Pour le Mouvement DEMAIN, **le cumul des mandats doit être limité en nombre, mais il doit tout autant être limité dans le temps**. De deux manières.

- Règle générale : cumul des mandats dans le temps limité à 2 mandats successifs, tous mandats électifs confondus (quel qu'en soit le niveau et la nature, exécutive ou non), puis retour à la vie de citoyen électeur.

Pas de dérogation, si ce n'est la possibilité d'être réélu après une période d'au moins 5 ans sans mandat politique. Les autres dérogations ont démontré leurs failles : par le jeu d'intérêts courtisans

⁽⁵⁾ Patrick VIVERET, « Démocratie, passions et frontières. Réinventer le politique et changer d'échelle », revue Futuribles, janvier 1995, 37 pages (<https://www.futuribles.com/fr/bibliographie/notice/democratie-passions-et-frontieres-reinventer-la-po/>).

indéfectiblement coalisés autour des élu-e-s en place, ces dérogations tendent à devenir la règle, alors que la règle tend à devenir l'exception (cf. l'évolution d'Ecolo, qui a initié à ses débuts une saine réflexion critique sur le carriérisme politique, mais a inscrit des dérogations dans ses statuts : plusieurs de ses élus actuels siègent sans discontinuer depuis plus de 15, voire 25 ans).

- Règle particulière : mandat révocable par referendum d'initiative populaire pour l'élu-e dont le comportement ne serait pas compatible avec l'éthique de l'action politique (rapport malsain à l'argent, clientélisme, népotisme, conflit d'intérêts, trafic d'influence...).

Finies, les "carrières politiques" qui font de trop d'élu-e-s de cyniques apparatchiks et du monde politique, une nomenclatura imperméable aux idées nouvelles.

3. 3. Une analyse des vrais besoins des citoyens, par les citoyens et pour eux

C'est devenu de plus en plus choquant : au mépris de l'intérêt général, contre les peuples et contre notre planète, le capitalisme détourne les institutions politiques au service des besoins des entreprises et de leurs actionnaires.

Il n'est vieux que de quelques siècles, mais il fait montre d'une extraordinaire capacité d'adaptation et de récupération. Par diverses techniques (publicité et "colonisation de nos imaginaires", crédit...), le capitalisme crée des demandes en fonction de ses intérêts, pas de nos besoins.

Pour le dépasser, il y a lieu de nous reposer collectivement cette question fondamentale de nos vrais besoins. Le Mouvement DEMAIN souhaite l'organisation à ce sujet d'un large processus de débats citoyens à l'échelle de tous les territoires du pays, conclu par des consultations populaires décentralisées, sur les besoins authentiques du peuple et les moyens dont il veut se doter pour les satisfaire.

- Lancement d'un dispositif *bottom-up* décentralisé (au niveau de bassins de vie à déterminer) en vue d'identifier collectivement les réponses rencontrant le mieux ces besoins dans les différents domaines de la vie sociale (alimentation, santé, éducation, sécurité, accessibilité, loisirs, logement, etc.)
- Cf. **Porto Alegre** et le budget participatif : croisement de dimensions géographiques et thématiques, avec dispositif ascendant pour identifier ce qui est à amplifier, ce qui est à réduire et ce qui est à stopper immédiatement (administration au service des citoyens en réflexion et élus à l'écoute de ces derniers, sélection des priorités, équilibrage des budgets et fixation des échéanciers) ⁽⁶⁾.
- Autre source d'inspiration : l'expérience menée à **Gennevilliers** (région parisienne) depuis de nombreuses années ⁽⁷⁾.

⁽⁶⁾ Sur le budget participatif, visiter le site <http://lesbudgetsparticipatifs.fr/> ou lire Le budget participatif de Porto Alegre, (http://www.igapura.org/porto_alegre.htm), ou encore Simon LANGELIER, Que reste-t-il de l'expérience pionnière de Porto Alegre ?, le Monde diplomatique, octobre 2011 (<https://www.monde-diplomatique.fr/2011/10/A/21113>).

⁽⁷⁾ Cf. la Charte de la vie démocratique locale de Gennevilliers (http://www.ville-gennevilliers.fr/fileadmin/portail/MEDIA/democratie_locale/charteviedemocratique.pdf) et Emilie BILAND, La « démocratie participative » en « banlieue rouge ». Les sociabilités politiques à l'épreuve d'un nouveau mode d'action publique, Politix, 2006/3, n° 75 (<https://www.cairn.info/revue-politix-2006-3-page-53.htm>).

- Diversité des moyens et méthodes, en privilégiant les dynamiques participatives et inclusives : règles de travail collectif qui permettent à tou(te)s, y compris aux plus désaffilié(e)s, de s'investir dans le processus et de peser sur son issue, adopter des règles comme la parité, le tirage au sort et la rotation des délégué-e-s pour éviter les effets de groupe qui aboutissent à une forme d'épuration sociale (confiscation des pouvoirs par une minorité qui maîtrise les codes de la prise de parole en public ou dispose d'une expertise technique)...
- Construction, sur la base de cette analyse des besoins, d'un indice statistique d'évaluation (Institut wallon d'évaluation, de prospective et de statistiques, universités...), alternatif au PIB et à ses trompe-l'oeil.

4. Les autres propositions du Mouvement DEMAIN

4.1. Vivifier la démocratie au plan européen

L'Union européenne est devenue l'institution politique la plus déficiente sur le plan démocratique. C'est une démocratie hémiparlementaire. En effet, les députés européens n'ont pas le pouvoir de légiférer. Ils n'ont qu'un pouvoir de contrôle partiel sur la Commission et le Conseil des ministres.

Pour DEMAIN, la Belgique doit promouvoir une renégociation en profondeur des bases de l'UE au lieu d'afficher une admiration béate pour le macronisme. Il faut abroger les traités austéritaires et réviser fondamentalement le Traité de Lisbonne, en y remplaçant

- tout ce qui interdit aux députés européens de proposer et d'adopter eux-mêmes des directives et règlements,
- tout ce qui interdit actuellement l'harmonisation sociale, l'harmonisation fiscale et les cliquets anti-régression en ces domaines,
- tout ce qui interdit le protectionnisme écologique et solidaire aux frontières européennes et nous enferme dans des accords commerciaux dévastateurs,
- tout ce qui interdit à la Banque centrale européenne (BCE) et aux banques nationales de prêter directement aux Etats-membres...

Si le changement de cap indispensable n'est pas obtenu, la Belgique devra quitter l'Union européenne et tisser une **alliance européenne alternative** avec les autres Etats d'Europe qui souhaitent un projet politique fondé sur les besoins des citoyens et non sur ceux des entreprises, sur la coopération équitable et la recherche de complémentarités et non sur la compétition, sur l'harmonisation progressive vers le haut des normes sociales et environnementales et non sur le dumping et le moins-disant fiscal...

4. 2. Vivifier la démocratie en Belgique

- Les citoyens doivent pouvoir contrôler les orientations stratégiques issues de tout accord de majorité aux niveaux des institutions communautaires, régionales et communales :
 - **consultation populaire systématique sur toute déclaration de politique générale** en début de mandature, après la formation de la coalition exécutive ;
 - **referendum d'initiative populaire** sur toute question relevant de la compétence des institutions communautaires, régionales et communales.

Seuils rendant le referendum obligatoire : max. 10 000 signatures sur une question relevant des compétences régionales wallonnes ou bruxelloises, max. 13 000 sur une question relevant des compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Droit de signature et de vote pour les Belges et étrangers résidant légalement en Belgique depuis 5 ans ou plus.

Pas de referendum sur des questions proposant la baisse de la fiscalité ou une régression en matière de respect, par les pouvoirs publics, de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

- **Mandat unique** : tout-e citoyen-ne élu-e s'engage, pour la durée de son mandat, à n'exercer que celui-là et à n'en pas briguer d'autre (l'élu-e ne peut se porter candidat à d'autres mandats pendant la durée de celui qui lui a été confié par le peuple).
- **Statut de l'él**
 - revalorisation des indemnités des élus locaux non membres de l'exécutif ;
 - révision à la baisse des indemnités des élus des autres niveaux et des membres de tous les exécutifs ;
 - extension du congé politique à toutes les catégories socio-professionnelles, droit au chômage en fin de mandat (y compris pour les indépendants).
- **Parité obligatoire dans les assemblées** : une fois le quota d'un sexe atteint, les candidats de l'autre sexe sont élu-e-s même si leurs voix de préférence sont moins nombreuses.
- Les **actions en justice des associations** (et plus seulement des personnes physiques) doivent être déclarées recevables lorsque l'intérêt associatif qu'elles défendent se trouve lésé par une loi, un décret,

une ordonnance, un règlement (arrêté royal, gouvernemental, ministériel, règlement communal...) ou une circulaire.

- Egalisation des conditions d'accès des partis à la fonction élective
 - **Etendre à tous les partis l'obligation de présenter un nombre déterminé de signatures pour déposer une liste aux élections** (sans prépondérance quantitative de la signature d'un élu).
 - **Réduire la dotation publique** octroyée aux partis représentés au sein des parlements et en contrôler mieux l'usage.
 - **Egaliser les conditions de campagne de tous les partis** en lice au cours des 4 mois qui précèdent l'élection (moyens financiers, accès aux médias audio-visuels, etc. ne doivent plus être réservés aux seuls partis déjà représentés au sein du Parlement).

Annexes :

- Le budget participatif de Porto Alegre (source : [lgapura](#)).
- Charte de la vie démocratique locale de Gennevilliers (source : [site de la municipalité de Gennevilliers](#)).
- Sauvons nos intercommunales, réformons Publifin ! Propositions de « Sauvons le Public » (<http://sauvonslepublic.be/>) soutenues par le Mouvement DEMAIN.
- Laurent CHAPUIS, Cumul des mandats dans le temps : la "dé-démocratie", Libération, 24 mars 2013 (http://www.liberation.fr/france/2013/03/24/le-cumul-des-mandats-dans-le-temps-la-de-democratie_890906).